

A propos des gens du voyage

Du 14 au 18 juillet, un rassemblement de Gens du Voyage s'est établi sur les terrains libres de la Zone Industrielle des Lavours, à Martignat.

Ces terrains n'étant pas équipés ni habilités à recevoir dans un minimum de salubrité un campement même provisoire, les responsables de la Municipalité ainsi que la gendarmerie sont intervenus pour expliquer la situation et demander son déplacement vers un secteur mieux adapté.

Le message semble avoir été entendu après quatre jours ! Le campement a été levé non sans avoir laissé quelques traces de son passage.

Les employés communaux sont immédiatement intervenus afin de redonner à cet espace l'aspect qu'il avait auparavant.

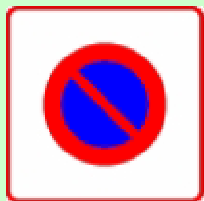
Afin d'éviter ce genre de « campement sauvage », la loi impose aux Communes ou groupements de Communes de plus de 5 000 habitants de ménager des zones pouvant accueillir les gens de passage.

Cette tâche a été prise en compte par la Communauté de Commune d'Oyonnax qui prévoit l'aménagement d'un espace pour « petit passage » vers le lieu-dit « La Caserne » à Oyonnax et un autre espace de « grand passage » dans la plaine de Saint - Martin du Frêne.

Ces espaces seront équipés en sanitaires, points d'eau, électricité, etc... et les frais pris en charge par la CCO avec des subventions de l'état afin de ne pas pénaliser les communes qui mettent déjà à disposition des terrains pour répondre aux exigences de la loi.



Stationnement gênant sur les trottoirs



Nous constatons une recrudescence de stationnements sur les trottoirs. Ils occasionnent une gêne pour les piétons, les poussettes et le trafic. Nous vous demandons dans la mesure du possible de stationner les véhicules dans les cours privées et sur les parkings même si cela doit coûter un peu de marche à pied. Si dans certains quartiers ou lotissements, le stationnement ne peut se faire que sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation, vous voudrez bien garer vos véhicules d'un même côté de la chaussée.

Ligne TER Bourg – La Cluse - Oyonnax



Photo SNCF-TER

La ligne des Carpates va être complètement réaménagée pour permettre le passage de la liaison TGV Paris-Genève. Les travaux prévoient l'aménagement des voies, des ouvrages d'art, l'électrification ainsi que la construction de la gare TGV/TER de Nurieux. Le trafic ferroviaire est donc interrompu pour deux années suivant le calendrier initial.

Depuis le lundi 29 août 2005, plus aucun train ne traverse notre commune. Un service de car avec arrêt à Martignat a remplacé la très "design" motrice TER. Le service de taxi du mardi en direction d'Oyonnax a été remplacé par le car journalier de 14h35. Des fiches-horaires sont disponibles dans les points de vente habituels, les abris bus et sur Internet à cette adresse :

www.ter-sncf.com/rhone_alpes.



SOMMAIRE

- Saint-Maurice
- La cantine scolaire
- Brèves et infos pratiques :

Les gens du voyage

Règle de stationnement

Ligne TER

Saint-Maurice

Comme tous les ans, la fête de la St Maurice s'est déroulée le 3^{ème} dimanche de septembre. Le programme, établi par Mme Lorge, la commission socioculturelle avec le concours de quelques associations, a été très apprécié.

Dès le lundi précédent, les forains habituels ont commencé à s'installer.

Le samedi après-midi, en dépit d'une bise froide défavorable, les enfants ont pu se mesurer dans des courses de trottinette organisées par le club des footeuses. Quelques mamans courageuses nous ont également fait une démonstration de leur talent.

Pendant ce temps, les boulistes s'affrontaient au boulo-drome et nous avons assisté à une finale Martignat-Evron particulièrement palpitante.

Le soir, la retraite au flambeau avec la fanfare l'Echo de la Valserine de Chezery Forens, accompagné des Sapeurs Pompiers de la commune, emmenait petits et grands jusqu'au stade où René Baron et son équipe pyrotechnique tiraient un feu d'artifice flamboyant. Pour terminer la soirée, un bal animé par Energy light faisait le

bonheur des jeunes générations.

Le lendemain matin, les vétérans du foot disputaient un match acharné entre adhérents, sur le stade. Puis à 11h30, c'était à la chorale l'Echo du Lange de nous régaler avec ses chansons avant un apéritif offert par la municipalité.

A 13h00, une tartiflette géante réunissait plus de 230 convives. Le café était agrémenté d'une démonstration de flamenco par le groupe Alegria d'Ambérieu en Bugey.

Puis c'était au tour de Charly Pag' d'entrer en scène pour animer au son de l'accordéon la fin de l'après-midi. Les danseurs s'en donnèrent à cœur joie et les amateurs purent écouter des chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Ces deux jours réussis démontrent que les habitants de Martignat apprécient les moments de convivialité.

Merci au comité d'organisation et à tous les bénévoles, et si, à l'avenir vous souhaitez vous investir dans la vie de notre cité, vous serez les bienvenus au sein de la commission socioculturelle.



230 convives pour la tartiflette et les spectacles de flamenco et d'accordéon musette.

Oyonnax STRATEC Impression Rédaction : Martine VALLET, Guy JACQUOT, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN

La cantine scolaire

Pendant 2 ans, la cantine scolaire a fonctionné en collaboration avec celle de Groissiat. Un car emmenait les enfants déjeuner à la cantine de Nerciat. Le nombre d'enfants augmentant aussi bien à Groissiat qu'à Martignat, il n'était plus possible de tous les recevoir à Groissiat à la rentrée de septembre 2005. Le conseil municipal a donc décidé d'ouvrir une cantine à Martignat.

Devant l'urgence, il a fallu trouver une salle de dépannage. Seule la grande salle Est du Complexe du Lange entrait dans les normes. Après quelques aménagements et l'achat d'un four et d'un réfrigérateur, cette salle a été reconnue conforme par des services de la DDASS. Elle était opérationnelle le 29 août pour la rentrée des classes.

Sur le chemin de la cantine

À la sortie des classes à 11h30, Madame Bernard pour l'école maternelle et Madame Amin pour l'école primaire emmènent les enfants à la cantine en passant par la rue du commerce et la rue des peupliers.



Préparation des repas et de la salle de restauration

Les repas sont livrés par un traiteur de Bourg le matin vers 9h00. A 11h00, Madame Mitaux prend son service. Elle met les repas à réchauffer, prépare la salle, dresse les tables et coupe le pain. Tout est prêt pour accueillir une moyenne de 25 enfants par jour.

Des repas équilibrés

Les repas sont livrés en grosses barquettes sous vide et sont servis dans les assiettes par les surveillants ou les plus grands enfants si nécessaire. Les menus établis par des diététiciens sont équilibrés et appréciés des enfants. A la fin de chaque repas, un échantillon de chaque plat est prélevé et conservé pendant 8 jours comme témoin dans un réfrigérateur fermé pour un éventuel contrôle.



Mesdames Mitaux et Bernard font manger les enfants puis les reconduisent à la garderie à l'école maternelle. A 13h15, Mme Bernard raccompagne les enfants du primaire alors que Mme Mitaux retourne nettoyer la salle et faire la vaisselle.

Les inscriptions

Les inscriptions se font pour 1 mois le lundi de la dernière semaine du mois précédent. Les tableaux d'inscription, fournis par la mairie, **doivent être expressément remplis** selon les instructions afin d'éviter tout litige. Le prix des repas subventionné par la Commune est fixé à 5,10 Euros.

La salle Est du complexe du Lange

Les règles d'occupation de cette salle se trouvent donc modifiées. Elle ne sera plus louée aux particuliers qui devront utiliser la salle des fêtes pour leurs manifestations. La cohabitation de la cantine et du club du Lange a été aménagée et avec la compréhension de nos anciens, tout se passe très bien.